

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Sophie, tenue le **mardi 4 juillet 2023**, à l'hôtel de ville, à la salle des délibérations du conseil sis au 2199, boulevard Sainte-Sophie, sous la présidence de Guy Lamothe, maire.

PRÉSENCES

Le maire : Guy Lamothe

Les conseiller(ère)s : Jocelyne Coursol, district 1
Martin Paquette, district 2
Sébastien Forget, district 3
Roxanne Guay, district 4
Michel Maurice, district 5
Gilles Bertrand, district 6

Formant le quorum du conseil municipal.

Est également présent : Matthieu Ledoux, CPA
Directeur général et greffier-trésorier

1.4 RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'ANNÉE 2022

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, c'est avec plaisir que je vous présente les faits saillants du rapport financier consolidé et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le vérificateur externe, la firme Gariépy Bussière CPA inc., a procédé à l'audit des états financiers consolidés au 31 décembre 2022 de la Municipalité de Sainte-Sophie et des organismes qui sont sous son contrôle.

L'opinion du vérificateur sur les états financiers consolidés donne, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Sainte-Sophie et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leur flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le rapport sur les états financiers 2022 a été déposé à l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 4 juillet 2023.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers révèlent en 2022 des revenus consolidés de 22 779 097 \$ et des dépenses consolidées de 21 589 610 \$ dégageant ainsi un surplus de l'exercice 2022 de 1 189 487 \$.

ÉTAT DES SURPLUS CONSOLIDÉS

Surplus annuel 2022	1 189 487 \$
Surplus total accumulé non affecté au 31 décembre 2022	4 338 332 \$
Surplus total accumulé affecté au budget 2023	804 424 \$

En 2022, la Municipalité a bénéficié de revenus excédentaires non prévisibles tels que l'augmentation des revenus des droits de mutation immobilière qui se sont élevés à 2 128 242 \$ comparativement à 1 400 000 \$ au budget 2022, soit une augmentation de 728 242 \$; des redevances pour les carrières et sablières qui ont totalisé 395 736 \$ comparativement à 260 000 \$ au budget 2022 et une compensation de 85 300 \$ versée par la MRC en lien avec le train de banlieue non prévue au budget. De plus, une gestion rigoureuse des dépenses a été effectuée dans tous les services.

ÉTAT DE LA DETTE CONSOLIDÉE

– Dette à long terme à la charge de :	
Une partie des contribuables (taxes de secteur)	8 231 889 \$
À l'ensemble des contribuables (taxe foncière)	11 205 721 \$
Dette subventionnée	1 899 886 \$
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette :	2 313 566 \$
Total de la dette à long terme :	<u>23 651 062 \$</u>
– Financement des investissements en cours :	737 324 \$

INVESTISSEMENTS MAJEURS

Voici un résumé des principaux investissements effectués, à la Municipalité de Sainte-Sophie, au cours de l'année 2022 :

Réfection infrastructures diverses rues	1 802 336 \$
Aménagement Parc de la Tourbière	111 731 \$
Piste cyclable phase 2	541 680 \$
Mise à niveau station d'eau potable Pineault	603 181 \$
Mise à niveau station d'eau potable Village	270 384 \$
Tracteur, chargeur et véhicules pour service des travaux publics	258 294 \$
Diverses immobilisations	390 937 \$
Total des investissements majeurs :	<u>3 978 543 \$</u>

CONCLUSION

En terminant, je tiens à remercier l'ensemble des membres du conseil municipal et tous les employés municipaux pour leur dévouement afin d'offrir quotidiennement des services de qualité répondant aux attentes des citoyens.

Guy Lamothe
Maire

Véritable extrait du livre des délibérations
Certifié conforme ce 5 juillet 2023



France Charlebois, OMA
Directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe